



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-56302>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-56302**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SICTIAM (06)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : MISSION DE COORDINATION SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ POUR LES TRAVAUX (TÉLÉCOMMUNICATION ET ENERGIES) DU SICTIAM

**Description** : La présente consultation a pour objet une mission de coordination sécurité et protection de la santé pour les travaux (télécommunication et énergies) du SICTIAM. Les prestations portent sur des opérations de 2ème et 3ème catégories à réaliser dans le cadre de chantiers relatifs au déploiement de fibre optique, VRD, bâtiments, sites de téléphone mobiles, extension, renforcement et sécurisation du réseau public d'électricité basse tension, déploiement de solutions d'énergies renouvelables, modernisation et maintenance du réseau d'éclairage public sur l'ensemble du Département des Alpes-Maritimes.

**Identifiant de la procédure** : 0e418bdb-4a4a-4f41-8169-e5efc452f914

**Identifiant interne** : 2026-AFFAIRE-09

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : L'accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-5, R.2162-7 à R.2162-8 et R.2162-10 L.2171-2 et R.2171-1 du Code de la commande publique. La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit

contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71317200 Services de santé et de sécurité

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Les prestations seront exécutées dans les communes membres du SICTIAM, plus particulièrement dans les communes du département des Alpes-Maritimes.

**Ville :** Sophia Antipolis

**Code postal :** 06905

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,500,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les critères, sous-critères de sélection des offres, ainsi que leurs méthodes de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC). Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte. Les autres plis, précédemment déposés par le candidat, seront rejetés sans avoir été ouverts. Le SICTIAM ne prendra donc pas connaissance du contenu de ces plis. Toute modification de l'offre du candidat doit en conséquence donner lieu à une nouvelle transmission de l'intégralité de l'offre comprenant la ou les modifications. Les pièces à fournir au titre de l'offre sont indiquées à l'article 4.6 du Règlement de la Consultation (RC). Le Budget du SICTIAM ou de chaque adhérent financera les dépenses afférentes au marché. Dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euros hors taxes et si le délai d'exécution est supérieur à deux mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement). Toutefois, le paiement de cette avance n'est possible qu'après constitution d'une garantie à première demande. Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** MISSION DE COORDINATION SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ POUR LES TRAVAUX (TÉLÉCOMMUNICATION ET ENERGIES) DU SICTIAM

**Description :** La description détaillée des spécifications techniques est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commande, par application des prix définis dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du titulaire. Les modalités détaillées de l'accord-cadre sont précisées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71317200 Services de santé et de sécurité

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### **Options :**

**Description des options :** Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois précédant la fin de chaque période de validité du marché, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du marché.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Les prestations seront exécutées dans les communes membres du SICTIAM, plus particulièrement dans les communes du département des Alpes-Maritimes.

**Ville :** Sophia Antipolis

**Code postal :** 06905

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de services similaires à ceux qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur

peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de travaux peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 1,500,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,500,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique**

**Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>**

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique : Requise**

**Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>**

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français**

**Catalogue électronique : Non autorisée**

**Variantes : Non autorisée**

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée**

**Date limite de réception des offres : 13/07/2026 à 10:00**

**Date limite de validité de l'offre : 120 Jour**

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non**

**Un accord de confidentialité est requis : non**

**Facturation en ligne : Requise**

**La commande en ligne sera utilisée : non**

**Le paiement en ligne sera utilisé : non**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SICTIAM (06)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SICTIAM (06)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SICTIAM (06)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SICTIAM (06)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SICTIAM (06)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SICTIAM (06)

**Organisation qui traite les offres :** SICTIAM (06)

## Section 8 - Organisations

## 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** SICTIAM (06)

**Numéro d'enregistrement :** 25060187900076

**Adresse postale :** Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257

**Ville :** Sophia Antipolis Cedex

**Code postal :** 06905

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** marches@sictiam.fr

**Téléphone :** +33 492969292

**Télécopieur :** +33 492969296

**Adresse internet :** <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <http://www.sictiam.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation :**

### **Acheteur**

**Centrale d'achat qui acquiert des fournitures et/ou des services destinés à d'autres acheteurs**

**Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

## 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Nice

**Numéro d'enregistrement :** 17060005000026

**Département** : Alpes-Maritimes

**Adresse postale** : 18 avenue des fleurs

**Ville** : NICE CEDEX

**Code postal** : 06050

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nice@juradm.fr

**Téléphone** : +33 489978600

**Adresse internet** : <https://nice.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### **Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 66f1dc16-0eaa-4cc8-b3c8-d632e03f3572 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 08/06/2026 à 15:39

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 08/06/2026